



Pre retraite a partir de 54 ans cause cancer malin

Par damedekeur

Bonjour

J'ai 53 ans marié et 2 enfants , a eu un cancer du sein en janvier 2011,suis en rémission jusqu' en juillet 2016.

J'ai été en congé de maladie pendant 11 mois après mes séances de chimio et radiothérapie et a repris mon travail en décembre 2011 .

Ma question est de savoir si je peux avoir droit a une préretraite anticipée par rapport à ma lourde pathologie ? toujours en traitement hormonal pour éviter la rechute, mais avec beaucoup d'effets secondaires.

J'ai commencé à travailler à l'âge de 18 ans , et j'ai 33ans de déclaration.

Je suis conseillère commerciale dans l'automobile , depuis 15 ans dans la même entreprise.

Fatiguée mais obligée de travailler puis je prétendre à une pré retraite à mon âge et sur quelle base ? Sachant que je fais en moyenne 3000€/mois.

Merci pour votre Réponse

Damedekeur